



## RÉUNION ordinaire du 29 Février 2024

### VOS ELUS CSE

Marie-Martine  
LEMERCIER  
[marie-  
m.lemercier@francetravail.fr](mailto:marie-m.lemercier@francetravail.fr)

Cindy CHAMBRELAN  
[cindy.chambrelan@francetravail.fr](mailto:cindy.chambrelan@francetravail.fr)

François DOUBLET  
[francois.doulet@francetravail.fr](mailto:francois.doulet@francetravail.fr)

Richard LECORDIER  
[richard.lecordier@francetravail.fr](mailto:richard.lecordier@francetravail.fr)

Olivier HENRY  
[olivier.henry@francetravail.fr](mailto:olivier.henry@francetravail.fr)

Chantal BUSNEL  
[chantal.busnel@francetravail.fr](mailto:chantal.busnel@francetravail.fr)

Karim MECHERI  
[karim.mecheri@francetravail.fr](mailto:karim.mecheri@francetravail.fr)

Elodie MENNERUN  
[elodie.mennerun@francetravail.fr](mailto:elodie.mennerun@francetravail.fr)

Annie COTTEBRUNE  
[annie.cottebrunel@francetravail.fr](mailto:annie.cottebrunel@francetravail.fr)

### VOTRE DELEGUEE REGIONALE

Marie-Martine  
LEMERCIER

06.60.47.15.84

### Point d'actualité France Travail :

La région s'est positionnée sur 3 expérimentations, à ce jour nous sommes toujours dans l'attente d'un retour...

-Repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi : les licenciements pour inaptitude ainsi que les personnes sous-main de justice.

-Proposer des parcours d'accompagnement : les nouvelles MSA (modalité de suivi et d'accompagnement) ainsi que l'auto évaluation/diagnostic.

-Améliorer l'accueil des candidats : Cap visibilité (dans la continuité du POC en cours)

La Direction a choisi ces thématiques dans la continuité de certaines actions déjà déployées sur certains sites, en région.

Mme Meininger est nommée Sponsor sur la simplification des process, de fait la région va contribuer de façon prégnante au développement des projets de ce thème.

Concernant l'XP ARSA : Bien que certains sites aient entamé des travaux, 'à ce jour le gouvernement n'a pas encore fait connaître la liste des nouveaux territoires retenus.

### Programme ARU (Accueil Relation Usagers) :

Il s'agit d'un programme qui comprend 9 projets, l'objectif est de construire le futur accueil de France Travail.

Quelques exemples de changements :

-Demain un nouvel identifiant (numéro unique du DE à 11 chiffres France entière)

-Réduire les irritants (modification des courriers envoyés en cours)

-Evolution des scanners autonomes, détection automatique du type de document

->La Direction précise que tant que le socle commun de délivrance des services à l'accueil est respecté, l'organisation reste à la main des agences. Elle rappelle que le MANAC fait partie intégrante de l'équipe d'accueil et se doit d'être acteur et pas uniquement sur la sécurité.



## RÉUNION ordinaire du 29 Février 2024

CSE

Normandie

### SNAP Avis du SNAP

Le programme ARU s'inscrit dans la continuité des services déjà proposés à l'accueil, néanmoins compte tenu des évolutions à venir le SNAP ne manquera pas d'être vigilant quant à l'impact que celles-ci pourraient avoir sur les agents.

### Contrat de professionnalisation GDD :

Retour sur la « vague 5 » de 2023 :

Sur 14 stagiaires, 13 sont embauchés en CDI au 1/03/24, félicitations à eux et bienvenue chez France Travail !

Pour la « vague 6 » c'est 12 conseillers qui seront recrutés pour un démarrage en juin 2024 :

Les sites retenus sont : Caen Beaulieu, Cherbourg les Tourelles, Mondeville, St Lo, Argentan, Bernay, Pont Audemer, Verneuil/Avre, Forges les eaux, Rouen Beauvoisine, Rouen Luciline, St Etienne du Rouvray.

A priori, la Direction pense pouvoir faire 1 groupe en formation sur Rouen, et 1 sur Caen, en intégrant des CDD en attente de formation ainsi que des conseillers d'autres régions.

L'objectif étant à l'issue de leur contrat de professionnalisation de les recruter sur le site de formation sauf en cas de situations exceptionnelles.

### SNAP Avis du SNAP

**Dans un souci de rééquilibrage de nos charges/ressources, Le SNAP est favorable au recrutement en alternance et à voter Pour ce projet ;**

### PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention Des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) :

Ce point n'a pas pu être étudié lors de ce CSE.

En effet, un travail est en cours entre la Direction et la CSSCT, aucun retour n'a été fait par la Direction concernant les modifications qui ont été demandées par la CSSCT.

L'expertise « danger grave sur les conditions de travail des agents placement » devant démarré très prochainement, et afin d'intégrer les préconisations de l'expert au Papripact, les élus du CSE ont demandé unanimement le report de la consultation après les résultats de l'expertise.

### SNAP Avis du SNAP

**Toute reconnaissance de danger grave doit déclencher la mise à jour du DUERP et du Papripact, ce qui n'est pas fait à ce jour.**

**La secrétaire du CSE rappelle à notre Direction que le report de la consultation n'empêche en aucun cas la mise en œuvre des actions de prévention pour l'année 2024, celles-ci étant de la responsabilité de l'employeur.**

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**

**Région Normandie**

[syndicat.snap.normandie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap.normandie@francetravail.fr)

Je clique, j'adhère !

**SNAP**



## RÉUNION ordinaire du 29 Février 2024

CSE

Normandie

### Information RH :

#### Campagne Télétravail :

1864 demandes validées par les agents dont 14 demandes de travail de proximité

94% soit 1745 ont été accordées

14 demandes ont rencontré des soucis informatiques

113 sont en cours suite à acceptation partielle (hors campagne)

#### EPA :

Un rappel doit être fait, il ne doit pas être évoqué les objectifs individuels.

#### AIJ :

En attente de la décision gouvernementale pour le renouvellement de l'AIJ

#### CRE :

La Direction confirme qu'il n'y a pas de nouveaux objectifs, une décision devrait être prise au conseil d'administration France Travail du 29/03/24.

### Réclamations et questions diverses :

**1: Acomptes :** Les élus SNAP demandent une harmonisation des pratiques concernant les acomptes alloués aux demandeurs d'emploi.

La Direction nous répond qu'un rappel sera fait concernant la procédure à appliquer aux référents métiers des différents sites.

**2: Point de situation de la mutualisation des portefeuilles « nouveau suivi » :** Les élus SNAP demandent où en est l'évolution de la mutualisation des portefeuilles « nouveau suivi »

Direction : La liste n'est pas définitive, Monsieur Ecolasse communiquera la liste le mois prochain.

En attendant aucune suppression de ce portefeuille ne doit avoir lieu.

**3: Accueil :** Les élus SNAP demandent à ce qu'un rappel soit fait afin d'assurer un renfort permettant de fluidifier l'arrivée des demandeurs d'emploi lors d'évènements (ateliers, MEE...)

La Direction rappelle que les agents en charge d'un événement se doivent d'accueillir les personnes convoquées.

**4- MAP & MEE :** Les élus SNAP déplorent l'absence de « pont informatique » entre les applicatifs

Direction : cela fait partie des évolutions à venir lors des prochaines versions.

**5: CARSAT :** Les élus SNAP déplorent qu'il n'existe pas une offre de service CARSAT à destination des agents France Travail équivalente à celles proposée aux demandeurs d'emploi

Direction : Une intervention de la CARSAT est en prévision (calendrier à venir) lors des « instants RH » prévus en teams. Les agents concernés se verront proposer par mail cette information.

**6: Adresses mail :** Avec le passage à France travail qu'en est t'il de l'accès aux applicatifs qui nécessitent d'utiliser l'adresse mail agent pour se connecter

Direction : Concernant les applications « internes » cela se fera automatiquement.

Concernant les applications « externes » (BIMPLI, Digipost, Mutuelle...) ce sera à l'agent de faire le changement.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**

Région Normandie

[syndicat.snap.normandie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap.normandie@francetravail.fr)

Je clique, j'adhère !

**SNAP**



## RÉUNION ordinaire du 29 Février 2024

**CSE****Normandie**

### Vote des budgets du CSE :

#### Activités Sociales et Culturelles :

Entre 2022 et 2023 la masse salariale a diminué de plus de 490 000€, entraînant une diminution du budget des ASC de 78 000€. Cette diminution impacte directement les prestations mise en œuvre. Une réduction de 20€ de la majoration enfant sur la prestation Loisirs a été nécessaire pour maintenir l'équilibre budgétaire sans modifier la dotation « agent ».

Le budget a été adopté à 21 voix sur 23, le SNAP a voté « POUR ».

Les critères d'attributions des prestations restent inchangés : tout salarié de France Travail ayant 6 mois d'ancienneté révolus et présent au moment de la demande.

#### Vos prestations 2024 :

- ❖ **Prestation loisirs** : 500€ pour l'agent avec une majoration de 180€s par enfant de moins de 18 ans à charge fiscalement
- ❖ **Evènements familiaux** : (naissance, mariage/pacs, retraite) 100€ en carte ILLICADO
- ❖ **Prestation Activité Sport ou Culture (PASC)** : 50€ pour l'agent
- ❖ **Subvention cinéma** : 30% de participation du CSE sur 20 places soit en vente directe par le CSE (Gaumont, NOE, CGR, et UGC Mondeville) soit en remboursement pour les cinémas non référencés.
- ❖ **Noël** : A minima 100€ par agent et 50€ par enfant de moins de 16 ans à charge fiscalement, cette prestation fera l'objet d'un rééquilibrage en fonction du montant du 2<sup>ème</sup> acompte 2024 versé en fin d'année.

Sur le volet **solidarité** un budget est alloué pour la **commission des aides et secours exceptionnel** et **l'aide enfant handicapé**.

En raisons de la fermeture du CSE pendant les congés scolaires, les prestations seront mises en ligne à compter du 18 mars, une communication sera adressée à l'ensemble du personnel dès qu'elles seront disponibles.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SNAP**

**SYNDICAT SNAP**  
**région NORMANDIE**

syndicat.snap.normandie@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !